

Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais



*Comité environnemental*

# Plan d'action triennal

2012-2013

2013-2014

2014-2015

*Conformément à la politique environnementale adoptée en février 2009 par le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, le comité environnemental s'est donné un premier plan d'action triennal, pour la période couvrant les années scolaires 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012. Voici maintenant la deuxième édition de ce plan d'action, pour la période couvrant les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015.*

*Adopté par le conseil des commissaires  
27 juin 2012*



## DÉFINIR LA FORMULE ET LANCER LE «DÉFI ENVIRONNEMENTAL»

*Le comité environnemental finalisera la définition de la formule d'un «Défi environnemental» et lancera le programme au sein du réseau de la commission scolaire.*




*Le défi a pour objectif premier d'inciter chaque école et chaque centre à adopter une **gestion optimale du papier**, notamment au niveau de l'impression des photocopies. Un classement des écoles et des centres sera effectué sur la base des relevés annuels des photocopieuses.*

*Le bilan annuel du comité environnemental, déposé au conseil des commissaires, devra rendre compte de ce défi et en faire état. Une diffusion publique des résultats, par voie de conférence de presse et/ou de communiqué, pourrait aussi être faite.*





### A) FAIRE CONNAÎTRE LE COMITÉ ENVIRONNEMENTAL

-  *Alimenter la section réservée au comité environnemental et aux activités environnementales, sur le site Internet de la CSHBO*
-  *Préparer, en début d'année, un feuillet d'information sur le comité environnemental (noms des membres, mission, objectifs, plan d'action, politique, etc.) et en faire la diffusion à travers la commission scolaire*

### B) SE DONNER DES MOYENS DE DIFFUSION

-  *Diffuser régulièrement des communiqués aux couleurs du comité*
-  *Diffuser régulièrement des capsules d'information aux couleurs du comité*
-  *Transmettre les procès-verbaux des rencontres aux diverses instances de la CSHBO (conseil des commissaires, comité consultatif de gestion, comité de parents, etc.)*

### C) S'ORGANISER

-  *Assurer la nomination annuelle des représentant-e-s au comité environnemental*
-  *Clarifier le rôle des représentant-e-s au comité environnemental*
-  *Favoriser les échanges entre les représentant-e-s en vue d'alimenter les pratiques*
-  *Dans chaque établissement, mettre sur pied un 'comité local' ou 'comité vert', dont la fonction sera de seconder et d'appuyer le représentant ou la représentante du comité environnemental*

## D) AMÉLIORER LES PRATIQUES ET LES FAÇONS DE FAIRE

- ✚ *Tout en respectant les disponibilités budgétaires, favoriser l'achat de produits d'entretien 'verts', certifiés écologo, la récupération de matières dangereuses, l'efficacité énergétique et la formule des «bâtiments intelligents»*

## E) SE RÉSEAUTER

- ✚ *Continuer la collaboration amorcée avec l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement, dont nous sommes membre*
- ✚ *Poursuivre la démarche amorcée avec Enviro-Educ-Action en vue de l'implantation d'un programme de développement durable dans tout le réseau des commissions scolaires de l'Outaouais*
- ✚ *Évaluer la pertinence de créer un réseau régional en environnement, en coopération avec les autres commissions scolaires outaouaises*
- ✚ *Assurer la présence du comité au sein du réseau national EVB*
- ✚ *Favoriser l'adhésion de nos établissements au réseau des EVB*
- ✚ *Créer des liens avec les MRC et les municipalités*

## F) FORMER ET SE FORMER

- ✚ *Participer au colloque annuel de l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement*
- ✚ *Offrir ponctuellement et localement des formations sur des sujets comme l'utilisation économique des imprimantes et des photocopieuses*
- ✚ *Favoriser la formation des membres du comité environnemental afin de les aider à être des personnes-ressources en environnement dans leur milieu*

## G) RECONNAÎTRE LES BONS COUPS

- ✚ *Continuer de désigner annuellement une Personnalité environnementale, choisie parmi des candidats suggérés par les employés*
- ✚ *Faire la promotion des activités méritantes et louables par le biais de communiqués et de notes de services*
- ✚ *Recenser les activités environnementales dans les établissements (incluant celles qui ne relèvent pas du comité), afin de mieux les faire connaître*

## H) ORGANISER OU PARTICIPER À DES ACTIVITÉS

- ✚ *Préparer et déposer au début de chaque année scolaire un calendrier des activités proposées*

*Exemples d'activités :*

- ✓ *Concours Emballe ta porte*
- ✓ *Personnalité environnementale de l'année*
- ✓ *Défi-Climat*
- ✓ *Foire environnementale de la Vallée de la Gatineau*
- ✓ *Capsule d'information pour la Journée mondiale de l'eau (22 mars), avec des activités pédagogiques proposées pour les élèves*
- ✓ *Capsule d'information pour le Jour de la Terre (22 avril), avec des activités pédagogiques proposées pour les élèves*
- ✓ *Capsule d'information pour la Journée de l'air pur (2 juin), avec des activités pédagogiques proposées pour les élèves*
- ✓ *Semaine nationale de réduction des déchets*
- ✓ *Kiosques sur l'environnement lors des éditions du Pédag-O-Bois ou de la Fête-O-Bois (au besoin)*
- ✓ *Caravane de la récupération*
- ✓ *Etc.*